

**Collectivités et Entreprises :
Ensemble, innovons avec et pour nos territoires !**

CATALOGUE DE FORMATIONS 2024

Certifiée Qualiopi pour nos actions de formations



Direction régionale
De l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

**Organisme de formation pour la formation
professionnelle par la Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités
Déclaration d'activité n° 82 26 01793 26**



Organisme de formation auprès des élu.e.s agréé par le
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les
collectivités territoriales

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

<u>PRESENTATION MISSION ECOTER</u>	3
<u>EDITORIAL</u>	4
<u>ANNEXE ACCESSIBILITE</u>	5
<u>NOS FORMATIONS : 4 POSSIBILITES DE SE FORMER</u>	6
<u>LE DROIT A LA FORMATION DES ELUS</u>	7
<u>NOS INTERVENANTS - EXPERTS</u>	8
<u>NOS FORMATIONS COLLECTIVITÉS</u>	12
<u>DÉVELOPPEMENT PERSONNEL</u>	13
<u>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS LES TERRITOIRES</u>	18
<u>MODERNISATION, GESTION ET ACTIONS PUBLIQUES LOCALES</u>	33
<u>NOS FORMATIONS ENTREPRISES</u>	46

Mission Ecoter

Depuis plus de 20 ans, Mission Ecoter accompagne les collectivités locales françaises dans leur mutation organisationnelle et dans leur appropriation des technologies numériques, pour leur propre fonctionnement et pour le développement des services aux citoyens, avec des règles de fonctionnement simples et une accessibilité de toutes les collectivités à ses travaux.

Également organisme de formation, Mission Ecoter propose des formations sur les données, la cybersécurité, la transformation et l'économie numérique, la conduite et l'organisation des territoires, sur les politiques d'équipement numérique éducatif, et les règles essentielles pour instaurer une relation de qualité et de confiance avec les décideurs locaux.

Mission Ecoter est aujourd'hui présidée par Denis THURIOT, Maire de Nevers, Président de Nevers Agglomération, Conseiller Régional Bourgogne-Franche-Comté, et par le Président délégué, Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque, Conseiller départemental du Nord.

Mission Ecoter compte la Caisse des Dépôts et Consignations et la Banque des Territoires parmi ses membres fondateurs et partenaires privilégiés.

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16



« Élus, cadres et collaborateurs :
Mission Ecoter vous accompagne dans vos défis et vos métiers »

Le contexte actuel, met plus que jamais au défi les femmes et les hommes qui œuvrent pour nos territoires, dans les secteurs publics comme privés. L'accompagnement et la formation des élus locaux, des cadres de collectivités et des entreprises se veulent essentiels. Aussi, Mission Ecoter se doit de répondre à ces enjeux et aux nouveaux besoins.

Ainsi, avec notre Président, Denis THURIOT, notre Président délégué Bertrand RINGOT, et les équipes de Mission Ecoter, à travers nos démarches et actions, nous sensibilisons, informons et formons élus et agents sur les questions liées aux transformations numériques et environnementales via nos colloques, tables rondes, rencontres et formations en intra ou en visioconférence.

C'est pourquoi, notre catalogue de formations 2024 met l'accent plus particulièrement sur les enjeux et usages du numérique, de la protection des données, de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle et de ses innombrables questionnements. Des sujets incontournables à l'heure de la numérisation croissante de notre société !

Ainsi, élus, agents n'hésitez pas à vous former et à sensibiliser vos collaborateurs à ces thématiques indispensables au bon fonctionnement de nos territoires en sollicitant Mission Ecoter.

Reconnues pour la qualité de nos contenus et l'expertise de nos intervenants, nos formations conservent également leur souplesse et la possibilité de les décliner au sein même de vos organisations (en intra) ou de manière plus personnalisée (sous la forme d'accompagnement individuel).

Enfin, soucieuses du droit pour chacun d'accéder à nos formations, celles-ci sont organisées toute l'année sur l'ensemble du territoire et dans le respect de la certification Qualiopi. L'accessibilité des tarifs de nos formations étant également une préoccupation majeure, ceux-ci demeurent volontairement maîtrisés et adaptés, intégrant des remises importantes pour les collectivités et les entreprises membres de Mission Ecoter.

Catégorie L6313-1 du code du travail

Formation

Date :

Lieu :

Personne concernée par l'annexe accessibilité

NOM

Prénom

Difficultés et handicap de nature à perturber les acquisitions en cours de formation

Modalités de recherche de solutions d'accessibilité

- Interne par notre référent handicap : Olivier Julienne
- Externe par appel à un des partenaires locaux susceptible d'aider le prestataire dans la prise en compte des personnes en situation de handicap
 - CAP Emploi – AGEFIPH
 -

Adaptations retenues pour rendre la formation accessible selon les difficultés décrites

Signature de la personne bénéficiaire de la formation

Résultats obtenus à l'aide du dispositif mis en place
Améliorations à apporter au dispositif pour d'autres cas comparables

Organisme de formation auprès des élus, agréé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et agréé pour la formation professionnelle (déclaration d'activité N° 82 260179326) **Mission Ecoter** accompagne depuis plus de 20 ans les collectivités territoriales et les entreprises.

-Élus locaux & Cadres de collectivités – Mission Ecoter vous propose une offre complète de formations concrètes et opérationnelles, visant à optimiser votre action d'élu ou de cadre dirigeant et la performance de votre collectivité.

-Cadres d'entreprises – Mission Ecoter vous accompagne dans la connaissance du fonctionnement de l'action publique locale et la maîtrise de vos relations avec les élus.

Mission Ecoter forme chaque année **des élus, des cadres territoriaux et d'entreprises, à travers une offre de formation de qualité, diversifiée et adaptée à leurs besoins et leurs spécificités.**

Un réseau **de plus de 20 formateurs**, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leurs métiers.

Des tarifs adaptés à toutes les collectivités et à toutes les entreprises, avec des remises importantes pour les membres de **Mission Ecoter**.

4 possibilités de se former

- Des formations **en inter**, dans nos locaux avec d'autres participants
- Des formations **en intra**, dans vos locaux avec vos collaborateurs.
- Des formations individualisées de type **accompagnement personnalisé**, ou sur mesure (préparées conjointement, sur le lieu de votre choix). Axé sur le développement personnel et l'authenticité, cet accompagnement individuel et personnalisé représente un atout indispensable pour permettre à chacun d'exprimer pleinement ses potentialités.
- Des formations **en visioconférence** à distance.

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

Élus locaux : faites valoir votre droit à la formation !

Le DIFE élus ne se substitue pas aux formations proposées par la collectivité et relève d'une démarche personnelle de l'élu.

La mise en œuvre de ce droit ouvert à tous les élus locaux fin 2016, a été définie par les décrets d'applications publiés le 30 juin 2016.

Pour en savoir plus sur le Droit individuel à la formation des élus locaux (DIFE) et Mon Compte Élu

Site internet : www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu

Source : Caisse des Dépôts et Consignations

Nos Intervenants/ Experts

Mission Ecoter s'appuie sur un réseau de formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leur métier.



**Maurice
ABECASSIS**
Président & co-
founder
Innovetechs
Conseiller
à la Technologie de
l'information



**Philippe
BILGER**
Président
de l'Institut de la
Parole, chroniqueur
radio et Télé



**Jean-Pascal
BONSIGNORE**
Ancien Directeur de
communication-
relations publiques,
ancien Directeur de
cabinet, diplômé de
l'IPAC et du CPJ, Chargé
de cours à l'IEP Lille,.



**François
Cavalier**
Maire et Consultant



**Philippe
DOUCET**
Ancien Maire
d'Argenteuil, ancien
Député en
charge des
questions de laïcité à la
commission des
lois.

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

Nos Intervenants/ Experts

Mission Ecoter s'appuie sur un réseau de formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leur métier.



Pierre FERRARI
Directeur Général des Services
d'une collectivité



**Jacques
GAUTIER**
Ancien Sénateur-maire, ancien, président du Sycotm



**Thierry
GUENOUN**
Co-founder-Sales
Conseiller
à la Cybersécurité



Yann -Maël LARHER
Avocat

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

Nos Intervenants/ Experts

Mission Ecoter s'appuie sur un réseau de formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leur métier.



Grégory LECLERC
Elu municipal et
communautaire
Ancien maire-adjoint
(Urbanisme et affaires
intercommunales)



Vincent MARCHAND
Directeur Général de l'Association
des Maires des Hauts-de-Seine



**Alain
MELKA**
Directeur Général
des Services
Mission Ecoter-
France et Territoires
Numériques



**Yanick
PATERNOTTE**
Ancien Maire de
Sannois et ancien
Député du Val d'Oise,
spécialiste des
transports et de la
mobilité durable

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

Nos Intervenants/ Experts

Mission Ecoter s'appuie sur un réseau de formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leur métier.



**Sylvain
RAIFAUD**

Elu de la Métropole du Grand Paris



**Mauna
TRAIKIA**

Elue locale



**Vanessa
VALENCE**

Comédienne depuis près de 30 ans,,
formatrice en Training Prise de parole



**François
VALEMBOIS**

Administrateur territorial général,
diplômé d'économie et de
gestion et titulaire d'un DESS en droit des collectivités locales.

Auteur de
plusieurs ouvrages sur la
gestion locale, formateur, il a exercé des fonctions de Sous-
préfet et de Directeur général
des services collectivités

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

NOS FORMATIONS COLLECTIVITÉS



- **Élus locaux**
- **Cadres territoriaux**
- **Collaborateurs de cabinet**

Dans ce cycle de formations, nous proposons aux élus toutes les informations utiles pour le bon exercice de leur mandat, en pleine sécurité juridique et en toute connaissance de leurs droits et obligations.

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

FONDAMENTAUX

Maîtriser la prise de parole en public

- Niveau 1 -

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Se former aux mécanismes de persuasion orale et aux techniques de réponse aux objections
- Développer ses capacités à mobiliser l'auditoire et parvenir à le convaincre avec aisance
- Se défaire des critiques, désapprobations et questions déstabilisantes.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera des exercices pratiques de prise de parole et d'intervention.

PROGRAMME

- Image de soi, mode d'emploi
- S'approprier les 6 outils de l'orateur : respiration, voix, regards, attitudes, gestes, phrasé
- Renforcer la structure de son message et sa gestuelle pour susciter attention et intérêt
- Comprendre et se préparer aux objections
- Influencer sans contraindre : mener le débat
- Déjouer les questions pièges.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

FONDAMENTAUX

Maîtriser la prise de parole en public

- Niveau 2 -

PRÉ REQUIS

Avoir suivi la formation « Maîtriser la prise de parole en public (niveau I) ».

OBJECTIFS

- ▷ Répondre avec impact et assurance
- ▷ Construire un argument improvisé
- ▷ Développer son imaginaire pour renforcer ses capacités de répartie
- ▷ Gagner en confiance dans les situations orales à forte déstabilisation
- ▷ Renforcer l'image que l'on envoie à ses interlocuteurs.

PROGRAMME

- ▷ Image de soi et déstabilisation : mode d'emploi
- ▷ Construire un argumentaire percutant en temps réel et sans préparation
- ▷ Gagner en rapidité d'esprit et en rapidité de répartie
- ▷ Maîtriser les 3 piliers des techniques de rhétorique pour répondre à la contradiction.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▷ Méthode active et interactive
- ▷ Exercices d'improvisation théâtrale et d'improvisation de discours
- ▷ Exercices de joutes verbales, de concentration, de contradiction, de déstabilisation
- ▷ Utilisation des situations issues du vécu professionnel des participants,
- ▷ Exercices filmés pour mesurer le progrès.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

FONDAMENTAUX

Institut de la Parole : une formation humaniste à la parole

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

PRÉ REQUIS

Avoir suivi les formations « Maîtriser la prise de parole en public (niveau I et II) ».

OBJECTIFS

- Apprendre à parler en même temps qu'on élabore sa pensée en n'ayant à s'encombrer que de soi.
- Perfectionner et développer le verbe dans tous les domaines où la parole est nécessaire, y compris sur le plan professionnel.
- Comprendre que la qualité de la parole dépend de l'affirmation de la personnalité.
- Convaincre parce qu'on est soi-même convaincu.

PROGRAMME

- Lecture d'une fable
- La personne parle des séquences importantes de son existence : richesse de la pensée, qualité du langage, faculté d'empathie, rigueur de l'analyse. On se trouve dans un exercice qui permet, de concert, à l'issue du dialogue, d'appréhender les forces et les faiblesses techniques et psychologiques pour aborder les exercices de pure improvisation finaux
- Choix de n'importe quel sujet, structuration mentale puis discours selon la durée choisie par le locuteur.
- Ces séquences sont évidemment complétées par des explications qui les précisent et les enrichissent.

Cette parole enseignée, améliorée transmettra un terreau qui sera valable pour tous les exercices où on aura à en user : avec la mise en œuvre de vertus de sincérité, de liberté, de spontanéité. Plutôt un élan de vie qu'une rhétorique froide. Un orateur exemplaire se projette vers autrui en même temps qu'il offre sa parole la plus argumentée et la plus exemplaire possible.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est totalement atypique. Elle vise à rapatrier en soi tout ce qui d'habitude repose sur des supports extérieurs : lecture, écrits, on apprend par cœur. Tout se déroule entre soi et soi pour faire surgir le meilleur. Importance des exercices pratiques...

FONDAMENTAUX

Media Training

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial avec des prérogatives de communication institutionnelle. Avoir suivi les formations

« Maîtriser la parole en public - Niveaux I et II » est un plus.

OBJECTIFS

Dans une société de plus en plus médiatisée, dotée d'outils de communication toujours plus rapides, la maîtrise de la communication auprès des journalistes est un enjeu majeur pour les décideurs publics et privés. S'exprimer devant des journalistes est en effet un exercice périlleux auquel il est nécessaire de se préparer avec des journalistes expérimentés.

Le media training enseigne les techniques utilisées par les professionnels des médias. Spécialement conçu pour les personnes ayant l'occasion de s'exprimer en public, notre coaching personnalisé de « media training » vous permettra :

- ▷ De comprendre et d'approprier les techniques journalistiques
- ▷ De maîtriser la prise de parole médiatique et d'éviter les pièges de l'interview
- ▷ D'élaborer un message efficace et percutant
- ▷ D'optimiser votre image, votre voix et votre gestuelle.

Intervention dans la collectivité

- ▷ Prise du brief
- ▷ Préparation d'exercices basés sur la situation vécue par l'élu
- ▷ Entraînement en réel
- ▷ Débriefing immédiat et coaching sur les points d'amélioration.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

FONDAMENTAUX

Communiquer avec les médias et optimiser ses relations presse

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre en charge des relations avec les médias et la presse. la formation "Média Training" est un plus.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux des relations médias pour votre institution
- Choisir les médias adaptés à vos ressources et à votre message
- Comprendre les attentes des journalistes
- Construire des outils de relations presse.

PROGRAMME

- Les différents types de médias
- Les citoyens, les élus et les médias
- Focus sur les spécificités en matière de communiqués et de dossiers de presse, pilotage de ses RP
- L'intégration des relations médias à vos actions de communication : quelle(s) stratégies pour quel(s) message(s) ?
- Utiliser les opportunités du web et des réseaux sociaux
- Appréhender les demandes d'interviews et de témoignages
- Instaurer une relation de confiance avec les médias : devenir source d'information et de proposition
- Gérer un conflit avec les médias.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Technologies de l'information dans les territoires

NOS FORMATIONS COLLECTIVITÉS



- Effets du Numérique
- Numérique éducatif
- Données publiques locales
- Couverture mobile
- Énergie & Numérique
- Ville intelligente
- Cybersécurité

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

EFFETS DU NUMÉRIQUE

Initiation aux enjeux de la transition numérique à l'échelle des territoires

PRÉ REQUIS

Aucun,.

OBJECTIFS

Le Numérique a plus que jamais une place majeure au sein même des collectivités territoriales. Avec comme souci premier de n'exclure personne de cette avancée historique qui bouleverse en profondeur notre société.

Ainsi, il convient de se former à ses applications multiples qui facilitent la vie de nos concitoyennes et concitoyens.

Répondre interrogations des élus et agents, leur permettre d'appréhender les clés d'analyse et d'interpréter les enjeux majeurs du digital dans nos territoires et le rôle tempérant des collectivités territoriales dans ces mutations sont les questionnements auxquelles **Mission Ecoter-France et Territoires Numériques** répond au travers de cette formation.

PROGRAMME

- ▷ Définir la transition numérique à l'échelle des territoires : définition du concept, ses objectifs et la traduction en projets spécifiques
- ▷ Identifier les caractéristiques d'une ville dite numérique.
- ▷ Initier la démarche auprès des élus et des agents
- ▷ Assimiler les aspects stratégiques et techniques : Inclusion Numérique, modernisation des services, sobriété numérique, innovation, stratégie d'influence, IA, objets connectés, big data, wifi, transmission de données, etc
- ▷ Intégrer les aspects citoyens : la possibilité de créer des plateformes participatives, d'innover en matière de débats publics
- ▷ Définir la gouvernance à poser pour emmener et collaborer avec les autres acteurs publics et privés du territoire
- ▷ Présenter des exemples concrets d'actions mise en œuvre sur les territoires

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

EFFETS DU NUMÉRIQUE

Effets du Numérique sur l'économie dans les territoires

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au service économie d'une collectivité territoriale.

OBJECTIFS

Le Numérique ne cesse de se développer dans notre quotidien allant même jusqu'à remettre à plat les différents modèles économiques. Aussi il n'est pas utopique de considérer le Numérique comme le premier de cordée d'une quatrième révolution industrielle avec une organisation très scientifique du travail.

Toutefois, on ne peut occulter son impact sur le marché du travail, et dans un même temps son apport en matière d'innovation et d'avancées dans nos secteurs d'activité ; les transmutations qu'il produit nous amènent aujourd'hui à nous interroger sans faux-semblant sur l'équilibre économique et humain des territoires.

Répondre aux inquiétudes et interrogations des élus, leur permettre d'appréhender les clés d'analyse et d'interpréter les enjeux majeurs du Digital dans l'économie et le rôle tempérant des collectivités locales et territoriales dans ces mutations sont les interrogations auxquelles **Mission Ecoter-France et Territoires Numériques** répond au travers de cette formation.

PROGRAMME

- Transition numérique : nécessité et enjeux
- Quelques exemples d'impact du numérique sur l'économie
- Quelle implication dans les écosystèmes de services complémentaires et interconnectés ?
- Quelle feuille de route pour l'élu ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

EFFETS DU NUMÉRIQUE

Télétravail : Enjeux et Best Practices

PRÉ REQUIS

Aucune connaissance préalable requise.

OBJECTIFS

- ▷ Comprendre les enjeux et les défis du télétravail.
- ▷ Acquérir des compétences pour une mise en place efficace du télétravail.
- ▷ Gérer l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle en situation de télétravail.

PROGRAMME

- ▷ Introduction au télétravail : avantages et défis.
- ▷ Cadre légal et réglementaire du télétravail.
- ▷ Outils et technologies pour le télétravail efficace.
- ▷ Gestion d'équipe et communication à distance.
- ▷ Équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

EFFETS DU NUMÉRIQUE

Droit à la Déconnexion : Enjeux pratiques

PRÉ REQUIS

Aucune connaissance préalable requise.

OBJECTIFS

- ▷ Comprendre l'importance du droit à la déconnexion.
- ▷ Mettre en place des politiques efficaces pour le respect de ce droit.
- ▷ Promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

PROGRAMME

- ▷ Définition et cadre légal du droit à la déconnexion.
- ▷ Impact du droit à la déconnexion sur la santé et la productivité.
- ▷ Stratégies pour l'implémentation du droit à la déconnexion..
- ▷ Gestion des attentes et communication efficace.
- ▷ Études de cas et meilleures pratiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, interactions avec des discussions de groupe, des ateliers, et des sessions de feedback.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

Numérique éducatif : Comment créer les conditions du changement ?

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ▷ Répondre aux collectivités, à leurs besoins, leurs interrogations et leurs attentes
- ▷ Permettre d'avoir les « clés » de la réussite d'un projet numérique concerté en partenariat avec les instances académiques de l'Éducation nationale.

PROGRAMME

Les enjeux de l'intégration du numérique à l'École

Comment créer les conditions du changement ? (partie 1)

- ▷ Créer les conditions du changement au sein des écoles et établissements scolaires
- ▷ Comment mettre en œuvre les conditions qui favorisent les changements ?
- ▷ Comment intégrer le numérique dans les pratiques pédagogiques ?
- ▷ Les freins potentiels et les facteurs de changement.

Comment créer les conditions du changement ? (partie 2)

- ▷ L'importance des ressources numériques dans l'évolution des pratiques
- ▷ Du scolaire à l'extra-scolaire, quelle cohérence pour les politiques numériques des collectivités ?
- ▷ Repenser l'aménagement des salles : concevoir des bâtiments scolaires adaptés
- ▷ Coordination institutionnelle : les conditions d'une vision partagée
- ▷ L'évaluation d'une politique numérique pour l'éducation
- ▷ Enjeux et finalités de l'évaluation
- ▷ Méthodes et outils pour l'évaluation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

DONNÉES PUBLIQUES

Données publiques locales : nouvelles obligations nouvelles opportunités

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial en charge du numérique, des données et investi dans un projet de démarche de données.

OBJECTIFS

- ▷ Répondre aux questions relatives aux conditions de protection et d'usage des données devient crucial
- ▷ Consulter les nouvelles obligations importantes aux acteurs publics pour la gestion de leurs données
- ▷ Faire un tour d'horizon des enjeux et acteurs, en s'appuyant sur des cas pratiques, pour préparer ses projets.

PROGRAMME

- ▷ Les enjeux liés aux données publiques
- ▷ Le contexte réglementaire et institutionnel
- ▷ La protection des données dans la ville connectée
- ▷ L'écosystème des données publiques
- ▷ Comment initier une démarche 'données' dans sa collectivité ?
- ▷ Quelle stratégie adopter ?
- ▷ Études de cas.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

DONNÉES PUBLIQUES

Le cadre réglementaire européen en matière de numérique et les évolutions en cours (RGPD, e-privacy...)

PRÉ REQUIS

Avoir suivi la formation « Données publiques locales : nouvelles obligations - nouvelles opportunités ».

OBJECTIFS

- ▷ Faire le point sur les enjeux réglementaires liés au numérique
- ▷ Passer en revue les dossiers en cours au niveau européen
- ▷ Rappeler les circuits de décision communautaires
- ▷ Détailler les changements induits pour les organisations
- ▷ Comprendre ce qui attend les collectivités
- ▷ Aborder les mesures à prendre pour être à jour.

PROGRAMME

- ▷ Comprendre la logique des politiques européennes en matière de numérique
- ▷ Aborder le cadre national actuel en matière de numérique
- ▷ Comprendre les nouveaux principes de protection des données
- ▷ Connaître l'objectif et le périmètre du RGPD,
- ▷ Maîtriser les enjeux et les impacts pour l'entreprise ou la collectivité
- ▷ Être informé des droits des personnes en matière de données personnelles
- ▷ Connaître les risques juridiques, les obligations et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise
- ▷ Aborder la stratégie de mise en conformité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

DONNÉES PUBLIQUES

RGPD : Compréhension et Application

PRÉ REQUIS

Aucune connaissance spécifique en protection des données requise.

OBJECTIFS

- ▷ Comprendre les principes fondamentaux du RGPD.
- ▷ Apprendre à mettre en conformité les processus et les systèmes.
- ▷ Gérer les données personnelles en toute sécurité.

PROGRAMME

- ▷ Introduction au RGPD : principes de base et importance.
- ▷ Droits des individus et obligations des organisations.
- ▷ Mesures de sécurité et de conformité.
- ▷ Gestion des violations de données et des procédures de notification.
- ▷ Implications du RGPD sur les pratiques professionnelles.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera interactions incluant des scénarios pratiques, des jeux de rôles, et des analyses de cas.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

La cybersécurité : présentation et enjeux

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Avec le développement du numérique et la multiplication des objets connectés dans la vie courante, la cybersécurité devient l'une des sources majeures de préoccupation des acteurs publics ou privés.

Les attaques informatiques se multiplient, avec des objectifs plus ou moins frauduleux ou tout simplement de destruction de données. Les collectivités engagées dans une démarche de ville intelligente n'échappent pas à ce phénomène.

Cette formation a pour objet de présenter les différents aspects de la numérisation des collectivités et les principales cybermenaces identifiées, ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour se protéger.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

PROGRAMME

▸ Qu'est-ce la cybersécurité ?

Les évolutions successives de l'informatique vers le numérique La construction d'un monde relié uniquement par le numérique.

▸ Les enjeux du numérique pour les collectivités

Quelle place pour les décideurs, les acteurs (cadres, entreprises) et les citoyens dans cet univers ?

Quels sont les partenaires de l'élu (opérateurs, cabinets) ? Les obligations réglementaires mises en place

▸ La cybersécurité des villes intelligentes

Les différents types de villes intelligentes et leurs déclinaisons Exemples d'attaques contre les collectivités

Quelles données à protéger et avec quels outils ?

Qui peut aider à protéger les données de la collectivité ?

▸ Les défis de la cybersécurité

Les principales cybermenaces et les réponses à mettre en œuvre après une attaque (outils de remédiation)

La protection des espaces intelligents La formation des élus et des personnels

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est une approche globale et pragmatique dans le domaine incontournable de la stratégie des collectivités. Des cas seront présentés.

COUVERTURE MOBILE

Couverture mobile THD Radio : des moyens pour les collectivités d'améliorer la connectivité de leurs territoires

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au service Télécoms interne.

OBJECTIFS

L'accès à un réseau radio, mobile ou fixe, performant, aussi bien en couverture qu'en qualité, constitue un enjeu majeur de la compétitivité et de l'attractivité des territoires. La signature le 15 janvier 2018 d'un accord historique entre le gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles pour accélérer la couverture numérique des territoires a de ce fait représenté une étape importante dans l'objectif annoncé par le Président de la République de garantir une couverture fixe à haut et très haut débit en 2022 à l'ensemble du territoire. Par ailleurs le développement des technologies hertziennes (dites aussi radio) pour améliorer la couverture fixe, en attendant la fibre optique, est une réalité encore méconnue par les acteurs du territoire.

- Comprendre la couverture mobile, de la 2G à la 4G
- Les différents programmes d'amélioration de la couverture mobile (« zones blanches », « 800 sites », ...) et les répercussions de l'accord du 15 janvier 2018
- Les enjeux de la couverture 5G
- Qu'est-ce que la 4G fixe, qu'est-ce que le THD Radio ? Les perspectives des déploiements dans chacune de ces technologies
- Appréhender le rôle que peuvent jouer les collectivités dans la promotion à un accès à un réseau radio performant.

PROGRAMME

- Notions techniques de base concernant la couverture mobile, 2G, 3G, 4G
- Réglementation et rôle des différents acteurs (Arcep, Etat, Agence du Numérique, Opérateurs)
- Le New Deal de janvier 2015 et ses premiers effets
- Le champ d'action des collectivités territoriales
- Les enjeux de la 5G
- Le THD radio en appui de la couverture fixe : notions techniques RTTH, 4G Fixe : atouts et limites
- Quel complément par rapport à la fibre optique ?
- Licence RTTH ouvertes aux collectivités territoriales : faut-il y aller ? Pour en faire quoi ? Comment obtenir une licence ?

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

ÉNERGIE ET NUMÉRIQUE

Quelles opportunités pour les collectivités, les territoires et les administrés ?

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial en charge de la définition des stratégies écologiques et numériques.

OBJECTIFS

- ▶ Expliquer aux élus et aux cadres des collectivités, pourquoi et comment les transitions, énergétique et numérique, vont changer la cité et la vie locale
- ▶ Quelles politiques impactées (finances publiques, fiscalité, aménagement, habitat, transports, qualité de vie, vie locale...)?
- ▶ Éclairer les élus et les services sur les opportunités financières et politiques qu'offre cette double transition, pour leur collectivité et leurs administrés.

PROGRAMME

Une transformation en profondeur

- ▶ Pourquoi et comment la transition énergétique change la ville et la société ?
- ▶ Comment en faire une opportunité pour les communes et les administrés ?
- ▶ Loi française et feuille de route européenne.

Transitions énergétique et numérique

- ▶ Quelles politiques impactées (finances publiques, fiscalité, aménagement, habitat, transports, qualité de vie, vie locale...)?
- ▶ Comment faire mieux en faisant des économies de fonctionnement ?

Production d'EnR et efficacité énergétique

- ▶ Quelles solutions innovantes dans l'intérêt des communes et des administrés ?
- ▶ Meilleur partage des bénéfices (Économie circulaire de l'énergie)
- ▶ Solutions modernes d'efficacité énergétique (raccourcir les temps d'amortissement des investissements).

Transitions énergétique et numérique

- ▶ Comment ces transitions convergent et transforment nos communes ?
- ▶ La smart city. Pourquoi ? Comment ? Quelle méthode ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

TERRITOIRE INTELLIGENT

La Ville intelligente : comment la créer et la protéger ?

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial en charge politique de la ville connectée.

OBJECTIFS

▸ De nombreux territoires veulent s'engager dans une démarche de « smart city », ville ou territoire intelligents. Mais quelles en sont les différentes approches et ses dimensions ?

▸ Cette formation vise à fournir aux décideurs et acteurs, sur une journée, une compréhension de ce que recouvre un projet de « smart city », les choix à effectuer, la stratégie à mettre en œuvre et les défis à relever.

- Elle vise à identifier les outils indispensables à la protection de la « smart city » afin de protéger les structures du projet et les données recueillies.

PROGRAMME

▸ Qu'est-ce qu'une « smart city » ?

Les différents concepts

Le décideur et les acteurs (élu-e-s, cabinet, cadres, citoyens) Les partenaires (opérateurs, entreprises)

▸ La stratégie à définir et à mettre en œuvre

Les différentes options de « smart city » et leurs déclinaisons Le pilotage et la conduite du projet

Les relations avec les acteurs

▸ Les enjeux du numérique dans la « smart city »

Les outils de contrôle et de transmission des données Les obligations réglementaires

Les attaques contre les collectivités

▸ La sécurisation des « smart cities »

La protection des outils de contrôle de la « smart city »

La protection des données de la collectivité et personnelles L'organisation générale des services

▸ Le retour sur investissement de la « smart city »

Les objectifs et choix budgétaires à identifier

Les principaux gains budgétaires et environnementaux Elaboration d'un diagnostic

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique d'un futur projet concret de « smart city » ou ville intelligente. Des cas pratiques seront présentés.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

TERRITOIRE INTELLIGENT

Quel modèle pour les villes périurbaines ?

PRÉ REQUIS

Avoir suivi la formation La Ville intelligente : comment la créer et la protéger ?

OBJECTIFS

- ▷ Découvrir les innovations smart city s'appuyant sur l'internet des objets
- ▷ Comprendre les enjeux liés à ces innovations pour les territoires périurbains et ruraux
- ▷ Entendre tout ce que l'on peut faire à l'échelle des petits territoires, sur l'existant et sur les nouveaux projets d'aménagement, dans une démarche d'innovation réaliste.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.

PROGRAMME

- ▷ Introduction à la smart city et tour d'horizon sur les cas pratiques s'appuyant sur l'internet des objets
- ▷ Les nouveaux réseaux bas débits pour objets connectés, un levier pour l'innovation dans les territoires périurbains et ruraux
- ▷ Retour d'expérience sur le Living Lab de Limours
- ▷ Les clefs d'une démarche d'innovation territoriale réaliste.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

TERRITOIRE INTELLIGENT

Comment appréhender la transformation numérique et penser nos territoires de demain ?

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

▷ Appréhender la révolution numérique mondiale en cours et montrer en quoi celle-ci modifie le système de gouvernance de nos territoires et réinterroge le sens des politiques publiques locales.

PROGRAMME

- ▷ Qu'est-ce que la révolution numérique ? Ses impacts sur la conduite des projets de territoire et des politiques locales
- ▷ Les objectifs visés par une démarche de « territoires intelligents » : comment anticiper et ne pas subir ?
- ▷ Les impacts juridiques et éthiques de « l'open data » ?
- ▷ Comment re-imaginer les partenariats « publics-privés » en matière de gestion des données locales ?
- ▷ Les modes de la gouvernance numérique locale : quelle place pour le citoyen ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation reposera sur des exposés, l'étude d'expériences et un échange avec les participants.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Modernisation, Gestion & Action publiques locales

NOS
FORMATIONS
COLLECTIVITÉS



- Gestion & Action publiques locales
- Sécurité
- Environnement & développement durable
- Enjeux organisationnels & sociétaux
- Action sociale

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

SÉCURITÉ

Gestion de crise

Dans un contexte de crise (terroriste, climatique, sociale ou autre), il est nécessaire pour des Elus d'être en mesure d'organiser les réponses et de les faire valider.

Il est aussi essentiel de pouvoir manager les équipes dans l'action et d'être en mesure d'organiser l'après-crise. Enfin, il est indispensable pour les collectivités de pouvoir tirer toutes les conséquences d'une crise, notamment à travers l'aménagement des organisations.

PRÉ REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Organiser les réponses et les faire valider
- Manager les équipes dans l'action
- En tirer les enseignements
- Établir des procédures
- Organiser l'après-crise
- Aménager les organisations.

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'une crise ?

Définition et contexte. Le recensement des problématiques, le bilan initial, établir son intention et sa ligne de management.

L'organisation nationale, régionale, départementale

Les structures nationales, régionales, départementales, Centre Opérationnel Départemental (COD), l'organisation communale.

Le référent Crise dans une commune, pourquoi, comment, pour qui ?
Les choix possibles : avantages/inconvénients.

La présentation d'une cellule de crise

- La théorie, puis la posture adaptée à la réalité et aux contraintes contextuelles
- La méthode de travail et les procédures
- Présentation d'un référentiel, le schéma de management, les procédures.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Origine et contexte réglementaire, son contenu et sa mise en œuvre, les événements concernés, guides méthodologiques et logiciels.

La communication : interne et externe

- Méthodologie, exposé théorique, adaptation au contexte, échanges sur les pratiques, validation ou réfutation des propositions et des témoignages
- Construction possible d'un exercice pratique de la cellule gestion de crise

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Traitement et ramassage des ordures ménagères : un enjeu majeur pour les territoires

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service technique.

OBJECTIFS

- Cette formation est destinée à tous les Elus et les Fonctionnaires des communes, des intercommunalités et métropoles en charge de cette thématique.
- Elle va donner aux Elus et cadres en charge, une vision sur les enjeux environnementaux et économiques.
- Elle permet d'appréhender tous les principes, les techniques et les gestions proposés aux collectivités.
- Elle permet également aux décideurs de mieux comprendre les innovations, les possibilités offertes et donc les choix stratégiques à faire au sein d'une collectivité.

PROGRAMME

- Présentation du schéma de traitements des déchets
- Différents techniques et modalités offertes
- Les enjeux Environnementaux et Economiques
- Les choix d'une collectivité
- Les impacts

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les démarches environnementales : procédure et mise en œuvre

PRÉ REQUIS

Avoir suivi la formation « Traitement et ramassage des ordures ménagères : un enjeu majeur pour les territoires ».

OBJECTIFS

- Connaître les démarches environnementales réglementaires et volontaires (PPR, Plan climat, chartes environnementales ou d'écologie urbaine...)
- Connaître les étapes de mises en œuvre (diagnostic, plan d'action, mise en œuvre, évaluation)
- Percevoir les avantages et les limites de la mise en œuvre d'une démarche environnementale
- Adapter la démarche à l'échelle et au territoire local.

PROGRAMME

- Introduction aux démarches environnementales : définition, cadre réglementaire et démarches volontaires
- La mise en œuvre d'une démarche en trois étapes, exemple d'une charte d'environnement
- Les exemples de mise en œuvre de démarches environnementales sur le territoire français et aux différents échelons territoriaux : point sur les réussites et les limites de la démarche.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation d'un support visuel composé essentiellement de cartes, de photographies, de tableaux et graphiques, etc.
- Présentation de vidéos courtes (de 3 à 10 min) pour la présentation d'étude de cas.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable au cœur du projet local

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre ce que le développement durable signifie pour un acteur territorial (responsabilité réglementaire, engagement volontaire...)
- Comprendre les principes fondamentaux du développement durable qui sont la participation, la transversalité, la coopération, l'évaluation et la gouvernance
- Savoir comment se construit une démarche « classique » dite de « développement durable » de sa conception, à sa mise en œuvre et à son évaluation
- Connaître les moyens existants pour mettre en place une démarche volontaire.

PROGRAMME

- Introduction au développement durable : définition, historique, et principes fondamentaux pour une application territoriale
- La mise en œuvre d'une démarche en trois étapes, exemple d'un Agenda 21
- Les exemples de mise en œuvre de démarches de développement durable sur le territoire français et aux différents échelons territoriaux : point sur les réussites et les limites de la démarche.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Risques littoraux/environnement/urbanisme

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux transversaux de projets environnementaux et urbains en contexte littoral soumis à risques
- Appréhender les impacts des choix de définition des politiques publiques par les différentes collectivités territoriales
- Anticiper les évolutions et les conséquences financières.

PROGRAMME

- Comment générer le projet collectif ?
- Rappel des enjeux risques, environnement et urbanisme et des principaux textes faisant loi dans ces domaines
- Comment générer une dynamique de projet en mode transversal sur de tels enjeux parfois contradictoires ?
- Retours d'expériences et d'expérimentations
- Cas concrets et mise en situation des participants
- Perspectives des recherches pour une meilleure anticipation dans le contexte du changement climatique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Énergie : levier d'économies et d'opportunités pour les territoires

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- ▷ Éclairer les élus et les services sur les opportunités financières qu'offre une politique énergétique maîtrisée à l'échelle locale
- ▷ Préciser la stratégie, la méthode et les solutions qui permettent d'optimiser les intérêts énergétiques et financiers des communes et des administrés
- ▷ Comprendre la transition énergétique et ce que cela implique pour les collectivités
- ▷ Donner les grandes lignes des perspectives énergétiques futures.

PROGRAMME

- ▷ La transition énergétique : définition et implications pour l'ensemble des acteurs locaux
- ▷ Quelles solutions et quelles méthodes pour chacun des acteurs de l'ingénierie technique, juridique et financière ?
- ▷ Impacts transverses de la transition énergétique (bâtiments, cité, aménagement, marchés)
- ▷ Perspectives : plateformes de flexibilité, numériques et intelligence artificielle, Smart Grid et Smart City.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diagnostic de territoire : procédure classique et diagnostic partagé

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- Connaître les outils et méthodes du diagnostic de territoire (définition, réglementation, intérêt...)
- Savoir réaliser un diagnostic de territoire à toutes les échelles qui soit adaptable à tout type de démarche publique
- Connaître la démarche d'un diagnostic partagé et ses avantages territoriaux.

PROGRAMME

- Introduction à la notion de diagnostic de territoire : définition, outils et méthodes
- La réalisation d'un diagnostic de territoire partagé
- Exemples de diagnostics : avantages et limites.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

ENJEUX ORGANISATIONNELS ET SOCIÉTAUX

Le Management opérationnel dans une collectivité

Dans un contexte où les évolutions statutaires des personnels et où la variation des dotations budgétaires est complexe, il est essentiel d'adapter le management des collectivités.

Il est aussi essentiel de pouvoir réaliser un véritable diagnostic des méthodologies mises en place.

Enfin, il est indispensable pour les collectivités de pouvoir mener, si nécessaire, une véritable conduite du changement sur son mode organisationnel.

PRÉ REQUIS

Réservé aux adjoints au Maire et aux DGS.

OBJECTIFS

- Réaliser un diagnostic avec les dirigeants de la collectivité
- Analyser le mode organisationnel
- Comprendre le management du Maire
- Valider avec le, la DGS et le, la Directeur de cabinet les modèles de management
- Former les dirigeant-e-s
- En tirer les enseignements
- Etablir des procédures
- Aménager les organisations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

PROGRAMME

Diagnostic

- Entretien avec le/la Maire - Entretien avec le, la DGS
- Entretien avec le/la Directeur de cabinet
- Entretien collectif avec tous les dirigeants et chefs de service
- Analyse de l'organigramme
- Recensement des problématiques
- Le bilan initial
- Établir son intention et sa ligne de management.

Bilan

- Établir un bilan des problématiques rencontrées, proposer une ossature adaptée
- Proposer une conduite du changement, valider les actions managériales avec les dirigeants.

Action de formation

- Présentation du modèle et de la stratégie choisie avec le/ Maire, le DGS et le Directeur de cabinet, valider les axes de formations techniques pour les différents dirigeants, valider une politique RH basée à la fois sur l'opérationnel, la valorisation des actions menées et la bienveillance
- Objectifs : augmenter les actions participatives
- Réaliser une charte RH à expliquer et à faire signer aux agents

La méthode de travail et les procédures

La communication : interne et externe

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

ENJEUX ORGANISATIONNELS ET SOCIÉTAUX

Renforcer les relations entre les Élus et les Agents

Dans un contexte où l'image des Élus est malmenée par les médias et sur les réseaux sociaux, où les charges administratives des agents augmentent, il apparaît, dans de nombreuses communes, un climat de tension. Afin de pouvoir remettre du lien et travailler sur la nature des relations entre Élus et Agents, organiser un séminaire qui s'inscrit au plan de formation et qui peut permettre d'améliorer le dialogue et la nature des relations et les comportements adaptés à la conduite efficace de son action.

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ▷ Organiser un séminaire des Élus et Cadres Dirigeants qui s'inscrit au plan de formation
- ▷ Analyser le mode organisationnel en amont
- ▷ Comprendre le management du Maire, des Élus et des Cadres Dirigeants,
- ▷ Proposer un programme adapté pour améliorer le dialogue et la nature des relations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

PROGRAMME

- ▷ Le management
- ▷ La gestion communale
- ▷ Les choix du Maire
- ▷ Le Cabinet
- ▷ Les délégations
- ▷ Le Conseil municipal
- ▷ Le Personnel communal
- ▷ La cohésion
- ▷ La communication
- ▷ La prise de parole
- ▷ Conclusion.

Méthodologie

Entretien préalable avec le Maire, le DGS et le Directeur de cabinet - Valider le modèle de management et la stratégie choisie avec le/ Maire, le DGS et le Directeur de cabinet, présenter chaque chapitre du programme en ayant des références textuelles et factuelles et ainsi ouvrir la discussion et les échanges, illustrer chaque chapitre avec des faits, opérer une conclusion à chaque chapitre en proposant les pistes d'amélioration tirées de ces échanges.

La méthode de travail et les procédures

Proposer une synthèse qui servira désormais de bonnes pratiques en matière de relations, échanges, voire une stratégie RH.

ENJEUX ORGANISATIONNELS ET SOCIÉTAUX

Le Plan Local d'Urbanisme, un outil pour le développement de votre territoire

Le PLU est un outil permettant de gérer au mieux les concurrences entre les différentes utilisations de l'espace disponible sur une commune ou un groupement de communes.

► Le PLU doit donc intégrer les dispositifs des différentes lois en vigueur sur le territoire, qui posent au-delà des choix des élus, un cadre réglementaire quant à l'utilisation de l'espace

Exemple : la loi littoral... ou loi Barnier...

► Le PLU est, avant tout, la transcription juridique d'un «projet de territoire» voulu et décidé par les élus.

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS ET PROGRAMME

Les prescriptions réglementaires du PLU communal et intercommunal (PLUI)

- Les acteurs institutionnels du PLU
- Le porter à connaissance du Préfet
- Les différents documents que doit comporter le PLU.

L'élaboration d'un projet de territoire L'analyse de l'existant

- La situation démographique (trouver et interpréter les données...)
- La situation géographique (les liaisons, le relief...)
- La répartition des activités économiques (industrielles, agricoles, commerciales...)
- Les points forts du territoire
- Ses points faibles.

La concertation

- Associer les acteurs du développement du territoire
- Faire intervenir les habitants par les associations...

Les documents constitutifs du PLU

- Le rapport de présentation
- Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- Les Orientations Aménagements Programmés (OAP)
- Le Règlement et les documents graphiques
- Rappel d'un glossaire sur les différents zonages des PLU.

L'aspect juridique du PLU

- La procédure d'élaboration et son calendrier
- Les révisions, modifications...
- Les éventuels recours (il s'agira d'étudier les principaux points donnant lieu à des recours et de s'en prémunir)

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

ENJEUX ORGANISATIONNELS ET SOCIÉTAUX

Accompagner le changement

Le coaching opérationnel, individuel ou collectif, facilite, pour la personne accompagnée, l'analyse des impacts du projet sur les acteurs concernés et sur l'organisation. Il affine ou propose des options qui facilitent les choix en termes de stratégies, de méthodes, et d'outils qui optimisent la performance et les résultats. Le coaching opérationnel aide la personne accompagnée à identifier les pratiques et les comportements adaptés à la conduite efficace de son action.

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ▷ Mettre en place des changements complexes au sein des Collectivités
- ▷ Renforcer la cohésion et l'efficacité entre les Élus, la Direction et l'Administration,
- ▷ Conduire des réorganisations (fusions de services, structures...)
- ▷ Mettre en place des projets transverses (SI, digital, SIRH, qualité de service...)
- ▷ Optimiser les prises de fonction ou faire évoluer les modes de management (communication, style, méthode...).

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

PROGRAMME

- ▷ Une méthode pragmatique et opérationnelle
- ▷ Des objectifs précis, une mesure des résultats, des règles du jeu définies en commun
- ▷ Un diagnostic à deux niveaux : moi, mes freins et appuis – les autres, leurs freins et appuis.

8 séances d'une ½ journée, espacées de 3 semaines, sur une durée optimale de 8 mois, qui combinent :

- ▷ L'écoute active pour faire définir et affiner les situations, les comportements...
- ▷ Les diagnostics et autodiagnosics
- ▷ Les apports d'outils/méthodes et les décisions d'actions.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cet accompagnement se veut une approche stratégique et pragmatique, qui prend en compte la réalité du terrain et associe des apports d'outils, des méthodes directement opérationnelles et adaptées aux situations. Le coaching personnel est construit sur mesure et peut être modulé en fonction de vos besoins.

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

ENJEUX ORGANISATIONNELS ET SOCIÉTAUX

Comment promouvoir son territoire ? Bâtir une stratégie d'influence au niveau national ou européen

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial ou DGS.

OBJECTIFS

- Connaître les compétences des différents niveaux de décision actuels
- Comprendre les logiques institutionnelles et les rapports de force
- Posséder les outils conceptuels nécessaires à l'élaboration d'une stratégie d'influence
- Bâtir des messages synthétiques et efficaces
- Savoir naviguer dans un écosystème complexe
- Être en mesure d'utiliser la palette des outils à disposition.

PROGRAMME

- Le fonctionnement des collectivités locales
- La décentralisation, compétences, prise de décision, cycle budgétaire
- Les outils d'une démarche d'influence
- Les spécificités du lobbying national et européen
- La mise en place d'une démarche de veille
- L'élaboration d'une cartographie d'acteurs
- La rédaction de messages clairs et synthétiques
- Le jeu sur les alliances
- Le rôle des médias
- L'anticipation et la gestion de crise
- Le web comme terrain d'influence.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

**NOS
FORMATIONS
ENTREPRISES**



- **Mieux travailler avec les collectivités**
- **Organisation territoriale**
- **Communication**
- **Transformation numérique**
- **Développement durable**

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

FORMATION ENTREPRISE

Bien connaître les collectivités locales pour mieux travailler avec elles

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Appréhender le fonctionnement des villes, départements, régions et structures intercommunales, ainsi que les conditions d'une relation de qualité avec les décideurs locaux.

PROGRAMME

- ▷ Les structures et organes de décision, leurs compétences et leur mode d'élection
- ▷ Les partenaires de l'action publique locale : la Caisse des Dépôts et Consignations, le Centre communal d'action sociale, les offices d'HLM, les sociétés d'économie mixte, les associations
- ▷ La place de l'intercommunalité
- ▷ Les modes de gestion des services publics locaux
- ▷ Le budget des collectivités : les 4 principes budgétaires

- ▷ Les marchés publics : disposition du Code des marchés publics et commission d'appel d'offres
- ▷ Les relations élus / fonctionnaires
- ▷ La réforme des collectivités territoriales.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

FORMATION ENTREPRISE

Oser la relation avec l'Élu

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance approfondie des collectivités territoriales françaises et de leurs acteurs
Comprendre les modes de décisions des élus
Acquérir les règles de bases nécessaires à toute relation avec un élu.

PROGRAMME

Quel interlocuteur pour quelles collectivités ?

- ▷ L'organigramme des collectivités
- ▷ Les contraintes des élus
- ▷ La fonction et l'Homme.

Comment personnaliser chaque contact ?

- ▷ Qui est l'élu ?
- ▷ Quel est son environnement ?

Comment professionnaliser ses rendez-vous ?

- ▷ Bien préparer son rendez-vous
- ▷ Le rendez-vous proprement dit
- ▷ Le suivi du rendez-vous.

Quelles sont les bonnes pratiques à adopter ?

- ▷ Anticiper
- ▷ Professionnaliser
- ▷ Personnaliser
- ▷ Appréhender.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

FORMATION ENTREPRISE

La réponse aux appels d'offres publics

PRÉ REQUIS

Être en relation avec le Secteur Public.

OBJECTIFS

Connaître et appréhender les enjeux et le fonctionnement de la commande publique pour maximiser ses chances de succès dans les réponses aux appels d'offres.

PROGRAMME

Grands principes de la commande publique

- ▷ Réglementation générale et réglementation spécifique aux services
- ▷ Organisation des collectivités et de leurs services
- ▷ Sensibilisation aux risques de procédure, concurrentiels et commerciaux : ce qui est interdit.

Processus d'appel d'offres publics

- ▷ Explication du déroulement d'un marché, dans l'objectif de pouvoir se positionner efficacement et très tôt
- ▷ Définition du besoin : spécifications techniques, variantes et options, achat
- ▷ Choix de la procédure : formalisée ou non, marché ordinaire ou fractionné
- ▷ Mise en concurrence : rédaction du dossier de la consultation, dématérialisation, critères de jugement des offres, négociation
- ▷ Attribution : rapport d'analyse des offres, information des candidats
- ▷ Exécution des marchés : dispositions spécifiques et financières.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

FORMATION ENTREPRISE

Communiquer avec les médias et optimiser ses relations presse

PRÉ REQUIS

Être en relation avec le Secteur Public.

OBJECTIFS

- ▷ Identifier les enjeux des relations médias pour votre institution
- ▷ Choisir les médias adaptés à vos ressources et à votre message
- ▷ Comprendre les attentes des journalistes
- ▷ Construire des outils de relations presse.

PROGRAMME

- ▷ Les différents types de médias
- ▷ Les citoyens, les élus et les médias
- ▷ Focus sur les spécificités en matière de communiqués et de dossiers de presse, pilotage de ses RP
- ▷ L'intégration des relations médias à vos actions de communication: quelles) stratégies pour quels messages ?
- ▷ Utiliser les opportunités du web et des réseaux sociaux
- ▷ Appréhender les demandes d'interviews et de témoignages
- ▷ Instaurer une relation de confiance avec les médias : devenir source d'information et de proposition
- ▷ Gérer un conflit avec les médias.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

FORMATION ENTREPRISE

Réussir sa transformation digitale

PRÉ REQUIS

Être rattaché à la Direction du numérique.

OBJECTIFS

- ▷ Développer son business grâce au digital : définir les nouveaux *business models*, produits et services
- ▷ Vaincre les croyances limitantes et instaurer de nouvelles méthodes de développement et commercialisation
- ▷ Transformer son organisation à l'ère du digital : de la technologie au nouveau *business*.

PROGRAMME

- ▷ Les *business models* pour porter l'innovation
- ▷ Développer des produits et services innovants
- ▷ Profils et compétences à développer
- ▷ Organiser ses équipes afin d'intégrer l'innovation digitale et ses leviers de croissance.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une de mise en pratique sur l'analyse et la mise en place de la transformation digitale à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

Collectivités et Entreprises : Ensemble, innovons avec et pour nos territoires !

CATALOGUE DE FORMATIONS 2024

Certifiée Qualiopi pour nos actions de formations



Siège social : Résidence Casino des Fleurs
11-15 rue Sornin
03200 Vichy

Contact Formation : Quentin MEULLEMIESTRE
Directeur Général des Services Adjoint
Tél. : +33 (0)6 04 08 38 16
Mail : quentin.meullemiestre@ecoter.org



Direction régionale
De l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Organisme de formation auprès des élu.e.s agréé par le
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les
collectivités territoriales

Organisme de formation pour la formation
professionnelle par la Direction régionale de
l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités
Déclaration d'activité n° 82 26 01793 26

Siret : 421 891 938 00068 – APE 9499Z
Déclaration d'activité n° 82 26 01793 26
www.ecoter.org